

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

---

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3733)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL42

présenté par

M. Gosselin, M. Schellenberger, M. Savignat, M. Breton, M. Boucard, M. Ciotti, M. Diard,  
M. Huyghe, M. Kamardine, M. Larrivé, M. Marleix, M. Pradié et M. Viala

-----

### ARTICLE 3

Substituer à la date :

« 30 septembre »

la date :

« 1<sup>er</sup> juin ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli du Groupe LR qui prévoit de réduire la durée du régime transitoire du 30 septembre 2021 au 1er juin 2021, date prévue de fin du dispositif de l'EUS dans ce projet de loi.